

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 10160
Numéro SIREN : 353 092 489
Nom ou dénomination : ADD EQUATION

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt 49099



20210490992018

DATE DEPOT : 25/06/2021

N° DE DEPOT : 49099

N° GESTION : 1990B10160

N° SIREN : 353092489

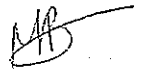
DENOMINATION : ADD EQUATION

ADRESSE : 15 RUE MANSART 75009 PARIS

MILLESIME : 2018

28 JUIN 2021

Sous le N° : 49099



ADD EQUATION

**Société Anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867
Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS
RCS PARIS 353 092 489**

**PROCES-VERBAL DE CARENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU VINGT-NEUF DECEMBRE
DEUX MIL DIX-HUIT**

Les associés de la SA ADD EQUATION, au capital de € 105 867, divisé en 11 673 actions, ont été convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social, sur la convocation faite par la Présidence.

Toutefois, les documents légaux n'ont pu être tenus à la disposition des actionnaires et les associés principaux de la Société ont été empêchés et n'ont pu être présents ou représentés à l'Assemblée.

Par voie de conséquence, l'Assemblée Générale n'a pu valablement délibérer.

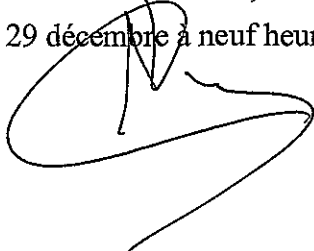
Aussi, Monsieur Jean-Patrick FORTLACROIX, représentant la SA ADD EQUATION, Président de la Société, constate et décide l'ajournement de la séance du 29 décembre 2018 qui fera l'objet d'une seconde convocation.

Il est rappelé que les résolutions seront prises lors de cette seconde Assemblée à la majorité des votes émis.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal signé par le Président, Monsieur Jean-Patrick FORTLACROIX.

L'an deux mil dix-huit,

Le 29 décembre à neuf heures trente



ADD EQUATION

**Société Anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867**

Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS

RCS PARIS 353 092 489

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU VINGT NEUF DECEMBRE DEUX MIL DIX-HUIT

Madame, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 30 juin 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous rappelons que le présent rapport, de même que les comptes annuels de l'exercice ont été mis à votre disposition, dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

En exécution des prescriptions légales, nous vous informons de la situation de la Société durant l'exercice écoulé, de son évolution prévisible, des événements importants entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.

Au cours de l'exercice 2017/2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 304 559 contre € 321 105,74 au 30 juin 2017. Ce chiffre d'affaires est représentatif de nos prestations en matière d'expertise comptable, de Commissariat aux Comptes et de missions spéciales.



PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL

Notre Société n'emploie pas de salarié.

RÉSULTATS SOCIAUX

Au cours de l'exercice 2018/2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à € 304 559 contre € 321 105,74 au 30 juin 2017.

L'actif net immobilisé au 30 juin 2018 s'élève à € 183 244.

Il ressort de cette année d'activité un bénéfice de € 13 177 contre une perte de € (6 590) l'exercice précédent.

La comptabilité a été tenue selon les normes généralement admises pour les sociétés commerciales poursuivant normalement leur activité.

Nous poursuivons nos efforts pour améliorer le résultat pour 2018-2019.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés, ainsi que l'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à € 13 177 en totalité au compte report à nouveau qui serait porté de € 236 835,89 à € 250 012,89.

Vous trouverez, ci-joint au présent rapport, un tableau réglementaire sur les résultats financiers de la Société.

Aucune convention relevant des Articles L 225-38 et suivants du Code de commerce régulièrement autorisée ou renouvelée n'est parvenue à votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

DIVIDENDES

Conformément à l'Article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que notre Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Il n'a pas été alloué de rémunération ou d'avantages aux mandataires sociaux.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre Société n'a enregistré aucune activité en matière de recherche et de développement à l'actif du bilan au titre de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTRÔLE DANS DES FILIALES ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES, RÉPARTITION DU CAPITAL

a) Prise de participation et de contrôle

Néant.

En date du 25 juillet 2017, il a été décidé par le Conseil d'Administration de céder 37 500 parts de la SARL FIDUCIAIRE CADECO que la SA ADD EQUATION détenait au sein de cette Société.

Le prix de la cession a été déterminé à la valeur comptable, soit € 171 162.

Comme mentionné ci-avant, la Société ADD EQUATION a cédé sa participation dans la SARL CADECO.

b) Répartition du capital

Les dispositions de l'Article L 233-13 du Code de commerce ne nous sont pas applicables, la Loi 89-531 du 2 août 1989 ayant réservé l'obligation légale des seuils de franchissements et de seuils de participations aux seules sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé.

c) Participation des salariés au capital social

Notre Société n'ayant pas de salarié, les dispositions de l'Article L 225-102 du nouveau Code de commerce ne s'appliquent pas.

DÉPENSES ET CHARGES

En application de l'Article 223 quater du CGI et d'après les éléments qui nous ont été fournis par la comptabilité, nous ne voyons aucune somme à signaler, tant en ce qui concerne le montant global des dépenses et charges visées par l'Article 39-4 du CGI qu'en ce qui concerne l'impôt supporté en conséquence.

A

Conformément aux dispositions de l'Article 223 quinquies du CGI, nous vous informons qu'aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est parvenue au cours de l'exercice écoulé.

JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de ne pas allouer de jetons de présence au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2017/2018.

ADMINISTRATION

Nous vous informons que le mandat d'administrateur de Mademoiselle Yolène de la RUÉE vient à expiration lors de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Nous vous proposons de renouveler, pour une durée de six ans, le mandat d'administrateur de Mademoiselle Yolène de la RUÉE.

Ainsi, son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos le 30 juin 2024.

DÉLAIS DE PAIEMENT

Les informations prévues à l'Article D 441-4 du Code de commerce sont présentées dans le tableau suivant :

Dettes fournisseurs (en Euros)

Exercice	Factures à 30 j	Factures à 45 j	Factures à 60 j	Autres délais
2017/2018	-	-	-	252 298
2016/2017	-	-	-	378 222
2015/2016				262 820

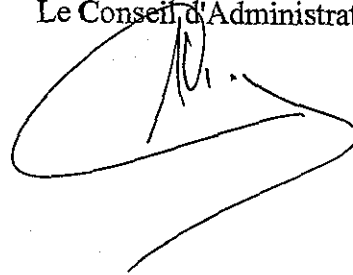
POUVOIRS

Nous vous demanderons également de donner tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration afin d'effectuer les formalités légales.

CONCLUSION

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes autres questions que vous jugerez utiles. Au présent rapport est joint un tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices. Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la Loi. Votre Conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a series of smaller, connected strokes on the right, ending in a long horizontal tail.

ADD EQUATION

**Société Anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867**

Siège social : 15, rue Mansart - 75009 PARIS

RCS PARIS B 353 092 489

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU PREMIER JUIN
DEUX MIL DIX NEUF**

L'an deux mil dix-neuf,
Le premier juin à neuf heures,

Les actionnaires de la Société ADD EQUATION, Société Anonyme au capital de € 105 867, se sont réunis sur deuxième convocation faite par le Président au 15 rue Mansart - 75009 PARIS, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.



Sont présents ou représentés :

- Jean-Patrick FORTLACROIX,
- Yolène de la RUÉE,
- Julien TEYSSENDIÉ.

L'Assemblée est présidée par Jean-Patrick FORTLACROIX.

Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée valable par les membres du bureau, que tous les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée réunissant ainsi le nombre d'actions ayant le droit de vote nécessaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- les comptes arrêtés au 30 juin 2018,
- le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Monsieur le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés l'ont été, conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle les différents points à l'ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'Administration,
- approbation des comptes de l'exercice,
- affectation des résultats,
- renouvellement du mandat d'administrateur de Mademoiselle Yolène de la RUÉE,
- quitus aux administrateurs,
- non-renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant,
- pouvoirs en vue des formalités.

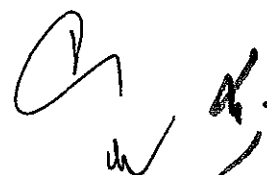
Lecture est donnée des rapports du Conseil d'Administration.

Après échange de vues, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, conformément aux prescriptions légales, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à € 13 177 en totalité au compte report à nouveau qui est porté de € 236 835,89 à € 250 012,89.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention relevant des Articles L 225-38 et suivants du Code de commerce régulièrement autorisée ou renouvelée n'est parvenue à la connaissance du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Mademoiselle Yolène de la RUÉE, qui vient à devoir être renouveler pour une durée de six ans.

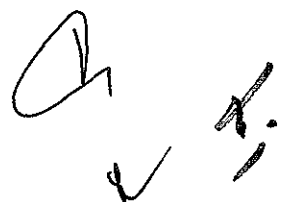
Son mandat prendra donc fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour l'exécution de leur mission au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

Handwritten signature and initials in black ink, located at the bottom right of the page. The signature appears to be 'D.' followed by some less legible characters, and there are several checkmarks or initials below it.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, prend acte de la démission des Commissaires aux Comptes. Conformément à la Loi Pacte, et eu égard aux critères de la Société au regard des seuils, il n'y a pas lieu à désignation de nouveau Commissaire aux Comptes.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de faire le nécessaire aux fins de mettre à jour le Kbis de la Société, savoir, suppression de :

- Monsieur Hervé GODARD, Commissaire aux Comptes titulaire,
- la Société I3MH, Commissaire aux Comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée.

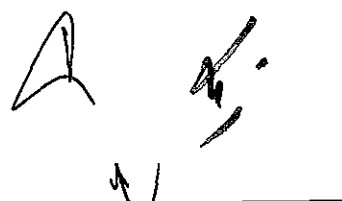
HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration et au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les actionnaires présents.



Désignation de l'entreprise :		ADD EQUATION SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise :		15 rue Mansart 75009 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		12		
Numéro SIRET *		3 5 3 0 9 2 4 8 9 0 0 0 2 3		Néant <input type="checkbox"/> *				
				Exercice N, clos le, 30062018		N-1, 30062017		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
		Frais de développement*			CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AE		AG			
		Fonds commercial (1)	AF	183 244	AI	183 244	183 244	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours		AV		AW				
Avances et acomptes		AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV		171 163	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières *	BH		BI					
TOTAL (II)		BJ	183 244	BK	183 244	354 406		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	462 449	BY	48 641	413 809	391 690
		Autres créances (3)	BZ	62 290	CA		62 290	64 552
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
Disponibilités		CF	50 921	CG		50 921	8 540	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	575 661	CK	48 641	527 020	464 782	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	758 905	IA	48 641	710 264	819 188	
Renvois : (1) Dont droit au bail:				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : ADD EQUATION SA						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	304 559	FH		FI	304 559	321 106	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	304 559	FK		FL	304 559	321 106	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	478		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	144	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	305 039	321 249
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	289 841	317 587	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	840	1 626	
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 176	8 542
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	5	84	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	291 862	327 839	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	13 177	(6 590)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 177	(6 590)	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ADD EQUATION SA				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	171 163		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	171 163		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	171 163		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	171 163		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	476 202		321 249
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	463 024		327 839
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	13 177		(6 590)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cession titres filiale FIDUCIAIRE CADECO					171 163		171 163
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ADD EQUATION SA** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **ADD EQUATION SA**Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	II	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	47 943	6U	1 176	6V	478	6W	48 641
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	47 943	TY	1 176	TZ	478	UA	48 641
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	47 943	UB	1 176	UC	478	UD	48 641
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 176	UF	478			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.